



COMPTE RENDU

du CTPM du 16 Octobre 2009

Un CTPM s'est tenu à Bercy ce 16 octobre 2009. A l'ordre du jour essentiellement la présentation, par les deux Ministres, du Budget 2010.

A l'issue de la lecture des 2 déclarations liminaires (CF par ailleurs celle de FO Finances) les Fédérations ont fait une intervention commune pour revenir sur la situation du CHS DI de Loire Atlantique et dénoncer à nouveau les comportements administratifs inadmissibles à la suite d'un projet de documentaire sur l'historique du Tripode à Nantes, site où 2000 agents ont été exposés à l'amiante de 1972 à 1993. Le Ministre Eric WOERTH a répondu qu'il n'était pas opposé au financement si le film n'est pas qu'une attaque contre l'administration et a renvoyé à un débat en groupe de travail dédié.

Point Budget 2010

Les Ministres Christine Lagarde et Eric WOERTH ont présenté, à deux voix, le budget 2010 de leurs ministères et fait quelques commentaires sur la situation économique (la crise... la reprise...le plan de relance... la croissance) « qui implique une réduction des effectifs de l'Etat qui diminueront de 34000 postes en 2010 ainsi que les dépenses de fonctionnement qui seront réduites de 1%

supplémentaire » grâce aux réformes structurelles engagées (fusions, regroupement de services).

Les chiffres :

Au Ministère de l'Economie : - 324 ETP (-302 ETPT)

Dont :

- INSEE – 138
- DGCCRF – 80
- DGTPE – 50
- DGCIS –18

Au Ministère du Budget : -3020 ETP (-2916 ETPT)

Dont :

- DGFIP – 2428
- DGDDI – 360.
- DPAEP – 115

Nous sommes là, encore une fois, des Ministères exemplaires car plus près du non remplacement d'environ trois fonctionnaires sur quatre partant à la retraite que du un sur deux général. Mais la répartition des réductions d'emplois n'est pas uniforme car certaines directions qui effectuent des traitements de masse peuvent dégager des gains de productivité importants...disent-ils.

En matière d'action sociale et d'hygiène et sécurité, le ministre note que le « maintien global des dotations dédiées reflète l'attachement (qu'il porte) à la santé au travail et l'attachement (qu'ils portent) à l'environnement professionnel. ». Pour FO Finances, en revanche, le compte n'y est pas et la Fédération a dénoncé l'amputation des subventions versées aux associations gestionnaires des prestations d'Action Sociale.

Modernisation Réformes

La Ministre de l'Economie a indiqué qu'à ses yeux, il n'y « aucune raison de modifier le périmètre des missions qui sont régaliennes et nécessaires à la collectivité nationale », et a insisté sur deux réformes : les DIREECTE et les Directions Départementales Interministérielles.

Pour elle, la première privilégie une logique d'interlocuteur unique pour les entreprises et permet de mieux articuler, sans les confondre, les missions de contrôle et de régulation et les missions de conseil et d'animation. Les préfigurations dans 5 premières régions ayant, pour la Ministre, démontré des bénéfices, il est envisageable de généraliser sur l'ensemble du territoire au cours du 1^{er} semestre 2010.

Quant aux DDI qui concernent la DGCCRF, elles constitueront un cadre rénové pour l'exercice des missions de la DGCCRF qui devra déployer, avec les DIRECCTE, une politique publique qu'elle fixera dans le cadre d'une directive nationale d'orientation.

Elle rappelle sa circulaire de mi septembre

Enfin, elle rappelle son attachement à un outil statistique Public performant (l'INSEE) engagé dans des réformes ambitieuses et qui va contribuer à la politique d'aménagement du territoire (délocalisation à Metz) dont les premiers crédits nécessaires sont ouverts au budget 2010. Elle confirme qu'il n'y aura pas de mobilité forcée.

Le Ministre du Budget a, quant à lui, cité en exemple la réforme de la DGFIP « une des plus ambitieuse dans l'histoire de l'administration française ».

Il confirme que fin 2010, 80% des directions régionales et départementales et 60% des services impôts des particuliers seront en place.

Pour la Douane, il se félicite du contrat pluriannuel de performance signé en juillet dernier.

Parce que ces réformes ont un impact important sur les métiers des agents et leur travail, il confirme les crédits nécessaires à la reconnaissance des qualifications et pour les indispensables programmes de formation.

* * *

Dans notre réaction aux propos ministériels, nous avons rappelé que dans le cadre d'un CTP Ministériel à nos yeux seuls les sujets concernant les missions et les agents devraient être débattus. La politique générale et la fiscalité sont des débats politiques (parlement) et de citoyens. Nous avons rappelé certaines questions contenues dans notre liminaire restées sans réponse et avons rappelé que la politique de réduction des effectifs avait des limites atteintes voire dépassées.

Enfin, nous avons redit notre opposition au démantèlement des services au profit d'agences ou de services.

La seule réponse vraiment précise obtenue fut la condamnation de la retenue à la source (lire communiqué du 16 octobre).

En conclusion, pour les Ministres tout va très bien ! Ce qui pour FO est loin de refléter la vie au quotidien dans les services. Seule information positive à ce CTPM, aucune annonce de nouvelles réformes pour 2010 !

Point 2

Il s'agissait d'émettre un avis sur un projet de décret relatif à l'organisation des services à l'étranger du ministère de l'Economie.

Ce texte consacre la nouvelle structure de ce réseau avec un découplage entre le réseau régalien (DGTPE) et le réseau commercial confié à UBIFRANCE.

Il faudra être vigilant quant aux conséquences pour les agents.

La Fédération FO a émis un vote favorable .

Point 3

Il convenait d'émettre un avis sur la modification de 2 décrets permettant d'harmoniser les procédures disciplinaires applicables aux administrateurs généraux des finances publiques et aux receveurs des finances.

FO Finances s'est abstenue.

Questions diverses

A l'occasion de ce CTPM a été abordé la création de la cellule d'écoute sur les discriminations qui est composée actuellement de 2 personnes. Le Secrétaire général des Ministères a indiqué que les questions de souffrance au travail qui, dans l'actualité, pourraient y parvenir seront notées et ré-aiguillées vers les vrais destinataires.

A notre question sur les futures élections professionnelles, le secrétaire Général a indiqué qu'en l'état actuel des choses, il retenait un scénario pour qu'elles se déroulent fin 2010... A noter sur nos agendas.

* * *

A noter enfin, qu'il a été rendu hommage par les Ministres au travail militant du Camarade Michel MONTEIL qui menait la délégation FO Finances pour la dernière fois. Merci Michel.